

Conditions Générales de Vente

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles **Altruïs Prévention** (ci-après « le Prestataire ») fournit des **prestations de services** à destination de **consommateurs** (ci-après « le Client »).

Elles s'appliquent à toutes les offres de services et à toutes les commandes passées par le Client auprès du Prestataire, à l'exclusion de tout autre document. Le fait pour le Client de passer commande implique son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

Article 2 — Identification du Prestataire

Raison sociale : **Altruïs Prévention**

Forme juridique : Entreprise Individuelle

Adresse du siège social : 26B rue des chênes 33290 Parempuyre

SIRET : 10210293600014

Numéro de TVA intracommunautaire : Exonération de la TVA dans le cadre de la formation professionnelle continue

Représentant légal : Anne-Christine DIAZ

Téléphone : 07 69 20 81 05

E-mail : anne.diaz@altruïs-prevention.fr

Site internet : altruïs-prevention.fr

Article 3 : Services proposés

Description des services

Le Prestataire propose des prestations de services (formation) dont les caractéristiques essentielles sont présentées sur altruïs-prevention.fr ou décrites dans les devis/contrats.

Limitations

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment l'offre de service sans pour autant porter atteinte aux commandes en cours.

Article 4 : Processus de commande

Demande et devis

Le Client peut contacter le Prestataire pour obtenir un devis ou un descriptif des services proposés. Le devis précise la nature de la prestation, son prix et ses modalités d'exécution (délais, éventuels prérequis, etc.).

Validation de la commande

La commande est considérée comme ferme et définitive lorsque le Client a :

- Accepté par écrit (ou en ligne) le devis ou la proposition commerciale,
- Payé l'éventuel acompte prévu dans le devis (le cas échéant),
- Pris connaissance et accepté les présentes CGV.

Modification ou annulation

Toute demande de modification ou d'annulation de commande après validation, doit être soumise à l'accord écrit du Prestataire. Le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des frais d'annulation en cas de demande tardive ou de coûts déjà engagés.

Article 5 : Tarifs et conditions de paiement

Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire. Ils sont affichés sur le site internet, ou mentionnés dans le devis. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de la commande validée.

Les éventuels rabais, remises accordés par le Prestataire seront indiqués dans le devis ou communiqués avant la validation de la commande, en fonction des offres promotionnelles ou conditions spécifiques applicables.

Paieement

Le paiement peut s'effectuer selon les modalités indiquées (virement). Le règlement total doit être effectué selon les termes convenus (à la commande)

Retard de paiement

Tout retard de paiement pourra donner lieu m l'application de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de recouvrement, conformément aux dispositions légales en vigueur. Le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations en cas de non-paiement.

Article 6 : Exécution des prestations

Délai d'exécution

Les prestations sont exécutées dans les délais indiqués lors de la commande ou dans le devis. Ces délais sont fournis à titre indicatif. Le Prestataire met tout en œuvre pour respecter les délais, mais ne saurait être tenu responsable des retards imputables au Client ou à un cas de force majeure.

Obligations du Prestataire

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens : il mettra en œuvre toutes les compétences et ressources nécessaires pour réaliser la prestation conformément au descriptif.

Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation,
- Collaborer activement avec le Prestataire,
- Respecter les éventuelles consignes ou prérequis techniques.

Article 7 : Droit de rétractation (pour les contrats conclus m distance)

Principe

Conformément aux articles L.6353-5 et L.6353-5 du code du travail (France), le Client dispose d'un délai de 10 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation sans donner de motif ni payer de pénalité.

Exceptions

Le Client reconnaît que, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai rétractation.

Modalités d'exercice

Pour exercer ce droit, le Client doit notifier sa décision au Prestataire (courrier recommandé avec accusé de réception. Le Prestataire remboursera le Client des sommes versées dans un délai de 14 jours suivant la réception de la demande de rétractation.

Article 8 : Responsabilité

Limitation de responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects (perte d'opportunité, perte de chiffre d'affaires, etc.) subis par le Client. La responsabilité du Prestataire est limitée au montant payé par le Client pour la prestation litigieuse.

Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée par un cas de force majeure (grève, pandémie, catastrophe naturelle, etc.). Les obligations sont alors suspendues pendant la durée de l'événement.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux manuels, notes des formateurs, présentation Powerpoint PSSM FRANCE, supports média, audio,

vidéo, brochures, les dénominations marques et logos, etc... utilisés dans les formations PSSM FRANCE ainsi que toute autre matériel ou documentation mis à disposition du Formateur dans le cadre de la formation et de son action (les « **Matériels Pédagogiques PSSM France** »), resteront la propriété entière et exclusive de PSSM FRANCE.

Ces matériels pédagogiques PSSM FRANCE ne peuvent être reproduits, modifiés ou copiés en aucune forme sans l'accord préalable, exprès et écrit d'un représentant qualifié et mandaté de PSSM FRANCE.

Les matériels pédagogiques PSSM FRANCE sont protégés notamment par les droits d'auteurs et les dispositions applicables du Code de la propriété intellectuelle.

Article 10 : Données personnelles

Le Prestataire collecte et traite les données personnelles du Client conformément à la législation en vigueur (RGPD, Loi Informatique et Libertés, etc.). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire (coordonnées indiquées à l'article 2).

Article 11 : Médiation et règlement des litiges

Réclamation

En cas de litige, le Client est invité à contacter le service client du Prestataire pour trouver une solution amiable.

Médiation

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Coordonnées du Médiateur :

Société Médiation Professionnelle (SMP)

24 rue Albert de Mun, 33000 Bordeaux

contact@smpmediation.fr

<https://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du domicile du Client ou selon la législation applicable, sous réserve des dispositions légales d'ordre public.

Article 12 : Dispositions finales

Si l'une des clauses des présentes CGV est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.